



HABILITATION ÉLECTRIQUE TRAVAIL SOUS TENSION SUR LES VEHICULES ELECTRIQUES OU HYBRIDES - TST IEVE - Recyclage indices B1TL B2TL



Public

Personnel titulaire d'une habilitation électrique TST sur des véhicules électriques ou hybrides en limite de validité et devant maîtrisant les prescriptions générales et particulières des TST



Participants

Jusqu'à 4 personnes



Inter

Dans un centre technique agréé



Prérequis

Être titulaire d'une habilitation en cours de validité conforme à la NF C18-550 et à la NF C 18505-1 et NF C 18505-2.1



Durée

14 heures

Objectifs



Réaliser des travaux sous tension sur des packs ou coffres à batteries de véhicules conformément aux prescriptions générales et particulières des TST (normes NF C 18505-1 et NF C 18505-2.1)

Programme

RETOUR D'EXPERIENCES

RAPPEL SUR LES CONNAISSANCES GÉNÉRALES

Présentation de la réglementation en électricité TST
Domaine de tension et zones à risques électriques liés aux véhicules
Définition concernant les habilitations TST (seuils des TST du domaine, etc.)
Démarche TST
Moyens de protection
Outillages spécifiques TST
Documents applicables (OTSTS, ATST, ITST, etc.)
Préparation et identification des installations
Appareils de mesure (Voltmètre, pince ampèremétrique, etc.)
Prescriptions générales et particulières des TST « véhicules à motorisation thermique, électrique ou hybride »
Opérations sur les batteries

PRATIQUE

Effectuer les contrôles préliminaires : installation, mode opératoire, faisabilité
Réaliser une intervention en présence d'une pièce nue sous tension en respectant les modes opératoires du TST
Connaître les documents (ATST, ITST, OTST, ...)
Analyser le risque électrique
Exécuter des travaux et des interventions d'ordre électrique
Effectuer des opérations sur batteries
Nettoyer et réaliser des connexions ou des déconnexions
Changer un élément d'une batterie avec gestion d'une interruption de travail pour approvisionnement ou difficulté technique

Méthodes pédagogiques

Formation participative, diaporamas, vidéos, échanges et partages d'expérience, apports théoriques, exercices et études de cas spécifiques à l'établissement.

Matériel pédagogique

Vidéoprojecteur, divers outillages et appareils électriques, véhicule électrique ou hybride. Les EPI doivent impérativement être fournis par l'employeur.

Intervenant

Formateur expérimenté et spécialiste en habilitation électrique TST sur les véhicules électriques

Evaluation et validation

Tests pratiques et théoriques (QCM)
Délivrance d'un avis d'habilitation et d'un certificat de réalisation

Durée de validité du titre d'habilitation

3 ans

Support remis aux stagiaires

Des supports de formation dématérialisés sont remis

Références réglementaires

Article R. 4544-9 et 4544-10 du code du travail
Norme UTE NF C 18505-1, NF C 18505-2.1

Les + NEOMIS

- + Mises en situation adaptées à votre activité
- + Méthode pédagogique participative
- + Nombreux exercices et vidéos proposés tout au long du stage

98,3 % Taux de satisfaction stagiaires

100 % Notre taux de réussite



Notre engagement qualité



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : ACTIONS DE FORMATION